



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

(FSAS-CGTG)

B.P. 257 - 97 100 Basse-Terre

0690.28.19.86

fsas.cgtg@laposte.net – secretariatfsas@gmx.com

www.veyatifsascgtg.org

Siret : 798 550 497 000 19



L'AUDRA A-T-ELLE BESOIN DE SEANCES DE DIALYSE OU D'UNE BONNE GREFFE ?

La situation de l'AUDRA ne s'améliore pas, malgré les années de combat. Il fût un temps, c'était des intérêts particuliers d'administrateurs et autres complices qui définissent les orientations... Aujourd'hui, force pour nous de nous interroger sur qui a intérêt aux dysfonctionnements récurrents de l'Etablissement. Jugez en vous-même !

A la direction :

Le précédent C.S.E. avait commandé un audit fonctionnel qui à fini par mettre en exergue un cumul exorbitant de fonctions de la direction : Direction Générale, Direction des Ressources Humaines et Direction Financière sont la « propriété » d'un seul homme comme un Dieu en trois personnes. La question est de savoir pourquoi ? Volonté d'économie ou volonté de tout contrôler tout en ramassant la mise ?

Cette Direction multiple a de surcroît, cette propension à ne pas entendre la souffrance et les difficultés du personnel qui finissent en burnout. Nous considérons cela comme étant de la maltraitance institutionnelle. Mais il y a pire...

- Des convocations abusifs des collègues, à tir larigot pour un motif alors que lors de l'entretien on passe à un autre motif. Est-ce le rôle d'une direction que d'interpeller des professionnelles de santé en pleine séance de dialyse, alors que la dialyse est un service qui exige une attention particulière auprès des patients ?
- Un Directeur qui refuse de prendre sa responsabilité concernant les demandes d'absences syndicales ou des membres du bureau du C.S.E. comme le stipule la loi pour la délégué sans état d'âme à la cadre de santé qui décide à sa guise d'accorder ou non ces absences, en prétextant ne jamais pouvoir remplacer les salariés concernés. Est-ce à dire que les membres du C.S.E. seraient un problème pour la direction ?
- Un Directeur qui pour se dédouaner des absences des membres du C.S.E. a mis en place par le biais d'une note de service, un protocole qui ressemble en tout lieu à un document favorisant une entrave au fonctionnement du C.S.E. et au droit syndicale !

NOU AN DANGE !!! KANMARAD, fô nou véyatif !!! Sé nou ki ren a « L'AUDRA » ! Fô nou fè tansyon pou disfoksynnman a-yo pa mèt nou an « DIALYSE » !!!

A la prétendue Ressources Humaines :

Nous avons droit à une attachée à la Ressource Humaine qui semble bien égarée dans sa fonction.

Nous sommes au regret de constater que la gestion de la Ressource Humaine relève plus de l'habitation que d'un service de santé quand on voit :

- Comment sont réajustées les informations relatives aux contrats de travail ou des professionnels qui travaillent sans contrat et qui s'entendent dire qu'ils n'existent pas au sein de l'AUDRA !!
- Que les arrêts maladies ou les mi-temps thérapeutiques ne sont pas pris en charge correctement !
- Que les primes passent à l'as pour certain !
- Que les suivis de contrat ne sont pas faits correctement !
- Que les fiches de paye sont distribuées aux salariés à un mois voir deux mois après le virement de leur salaire :
- Que la gestion du personnel pour les remplacements lors des arrêts maladies ou des des congés est mal organisé !
- Que la venue des membres du C.S.E sur les antennes extérieures à la Guadeloupe est mal prise en charge pour les réunions prévues au siège de RICOU !

Délégation Syndicale
06.90.44.98.38.



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

(FSAS-CGTG)

B.P. 257 - 97 100 Basse-Terre

0690.28.19.86

fsas.cgtg@laposte.net – secretariatfsas@gmx.com

www.veyatifsascgtg.org

Siret : 798 550 497 000 19



- Enfin, et là, c'est le plus gros morceauque selon l'Audit Sociale demandé par les membres du C.S.E., le **rapport est ACCABLANT** : les fiches de paye sont criblées d'erreurs !

Nous y reviendrons car c'est un sujet à faire exploser l'AUDRA !

Kanmarad ! FÔ NOU NI ON DRH KI konnèt ka sa yé on «FICHE DE PAYE » !

A l'encadrement général :

Nous avons une nouvelle cadre depuis le mois d'Août 2024 qui à un gros problème de communication tant qu'avec le personnel que les patients.

Depuis son arrivée, elle ne s'est jamais présentée aux patients.

Nous avons pu constater que :

- L'arrogance et la condescendance sont les piliers de la communication qu'elle met en exergue, ce qui ne fait pas honneur à la profession de soignant.
- Quiconque qui lui ferait la réflexion de ne s'être pas présentée à un patient aura comme réponse gentiment placé un « rien à foutre ». A se poser la question sur le savoir être !
- La communication était absente également avec certains médecins.
- En cas d'absence ou d'hospitalisation des patients ceux-ci restaient planifiés.
- Les transmissions ne sont pas prises en compte ou respectées par la cadre de santé et que celle-ci feint de ne pas être au courant des événements.
- La distance est de mise avec la cadre par le biais de SMS sur whatsapp ou le télétravail ; la collaboration est de ce fait quasiment inexistante ou parfois ne répond pas toujours aux appels téléphoniques.
- La cadre de santé refuse catégoriquement de signer les plannings affichés sans compter les tentatives d'entraves aux représentants du personnel....
- Toute communication avec les responsables des protocoles hygiène et sécurité, soins voir tout ce qui concerne la certification de l'AUDRA etc ...est minime voir absente. Cependant, les critiques sont faits injustement sur le personnel alors que les informations sur l'amélioration de la pratique ne passent pas. **LE PERSONNEL A BON DOS quand on veut cacher les manquements** sur tous ces sujets!!!

Il vaut mieux s'arrêter là pour l'heure, mais il n'est pas question que nous laissons les choses en état, d'autant plus qu'il y a le projet de transfert de siège. Avons-nous l'intention de transférer tous ces vices de formes dans une structure flamboyante neuve ?

Cet état de fait nous amène donc à nous demander si l'AUDRA n'est pas plus malade que nous le pensions. Après des années d'austérité et de sacrifices du personnel, pour sauver l'outil AUDRA, convoité secrètement par bon nombre ; serions-nous au chevet d'un grand dialysé qui ne dit pas son nom ?

Ne faut-il pas s'orienter vers une bonne greffe de compétences plutôt que de traîner séances après séances ? Encore faut-il avoir la volonté de trouver les bons greffons, sains et compétents ! Y a-t-il un Conseil d'Administration et un Président à la hauteur des enjeux qui s'affichent pour qu'enfin, l'AUDRA sorte de l'ornière et soit sauvée ?

Nou la ka véyé zot... Mé nou péké pwan kouyonnad a-zôt ankô !

Pointe-à-Pitre, le 05 Juillet 2024

